

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Concert Joachim  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187603>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE: un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinié, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES:**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 Pour l'étranger, 20 cent.

**AVIS.** — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.

### Le Pomard après décès.

Un voyageur en vins rouges de France, qui ne manque ni de ruse, ni de toupet, trouvant qu'il ne faisait pas suffisamment d'affaires avec les vivants, a découvert un moyen fort ingénieux d'en faire avec les morts.

Arrivé dans une ville, il lit avec attention les feuilles publiques, consulte la liste des décès et guette au passage tous les convois funèbres un peu importants. Quant aux morts, qui s'en vont tout seuls au cimetière ou simplement accompagnés de quelques pauvres diables, il ne s'en inquiète guère; mais si la suite est nombreuse, s'il y a des voitures surtout, il en prend bonne note et fait causer les gens, sous un prétexte quelconque, à l'hôtel, au café, dans la rue, partout où la chose est possible, afin de s'assurer si la personne qu'on vient de porter en terre, n'était pas quelque riche propriétaire.

Dans le cas affirmatif, et deux ou trois jours plus tard, notre homme, toujours mis avec recherche, se transporte auprès de la famille. L'air profondément ému, le chapeau à la main, il salue avec une révérence des plus cérémonieuses et présente ses condoléances comme une ancienne connaissance de celui qu'on pleure encore. Il s'informe avec détails de la maladie à laquelle il a succombé, et, poussant un soupir longtemps contenu: « Oh ! dit-il, quel brave et digne homme de moins. Je n'ai eu le plaisir et l'honneur de traiter qu'une seule affaire avec lui, mais elle m'a suffi pour apprécier ses excellentes qualités. »

— Ah ! dit le fils, le neveu, le frère, le cousin ou tel autre héritier présent, vous faisiez des affaires... ?

— Oui, monsieur, interrompt le marchand de vins, il n'y a qu'un mois à peine qu'il a bien voulu me commander une pièce de Pomard, qui est en route et qui vous parviendra sous peu. Que n'a-t-il pu au moins goûter ce vin généreux, l'un des premiers crûs de France, médailles d'or aux Expositions de Londres, de Paris, Vienne et Philadelphie !

Ca l'aurait peut-être remis, ma parole d'honneur, car c'est un vrai nectar !

Et cinq fois sur dix au moins, le voyageur ne

rencontrant pas d'objections chez des héritiers qui auraient bien mauvaise grâce en ne faisant pas honneur à un engagement pris par celui qui vient de leur laisser sa fortune, s'empresse de télégraphier à sa maison: « Expédiez, grande vitesse, pièce Pomard à M. \*\*\*. »

Le fait s'est présenté dernièrement à Lausanne; le vin a été accepté et bu à la santé du défunt. La marchandise étant de bonne qualité, notre voyageur se crée ainsi de nouveaux clients, grâce à des morts qu'il n'a jamais connus.

L. M.

### Concert Joachim.

Il y a des gens qui vont aux concerts, absolument parce que cela fait bien dans le paysage, parce que cela est de bon ton et moins vulgaire que le spectacle. Et puis, c'est toujours très flatteur de pouvoir dire, — même quand on n'y comprend rien: — Que c'est beau, la musique classique ! n'est-ce pas, madame ? quel doigté, quel mécanisme !

— Oh ! je crois bien, ma chère, et quelle méthode !

J'ai entendu ces réflexions au concert de Rubinstein, pendant l'exécution de morceaux tellement classiques, qu'on en était abasourdi : une avalanche de notes. Je les ai entendues dans des concerts où l'artiste pouvait dire, comme certain professeur de philosophie: « Durant ma longue carrière, je n'ai rencontré qu'un seul élève qui m'ait compris... et encore m'a-t-il mal compris. »

Je ne suis pas allé au concert de M. Joachim pour la bonne façon, mais bien pour entendre un des plus grands artistes de notre époque, et, chose rare, l'un des plus modestes. J'en ai été enchanté et j'ai applaudi à me brûler les mains. Quelques-uns des amateurs, dont je viens de parler, me diront sans doute que j'ai applaudi sans discernement. La chose est fort possible; je ne suis pas musicien, il est vrai, je n'ai peut-être pas l'oreille musicale; mais, oreilles d'âne ou pas, elles m'ont fait grand plaisir l'autre soir.

Malgré mes faibles talents donc, j'ai cru pouvoir juger que M. Joachim a le don merveilleux de tirer de son instrument des sons superbes, des accords ar pégés d'une agilité, d'une légèreté, d'une souplesse charmantes; des airs en double corde d'une sonorité, d'une harmonie admirables. Et ses trémolos, ses notes harmoniques, n'ont-ils pas quelque chose d'aérien et d'angélique !

Que de nuances délicatement rendues, quel con-

traste entre l'âpre énergie des notes qu'il obtient près du chevalet et la douceur caressante de celles qui sont produites sur la touche, exprimant tantôt la passion la plus ardente, tantôt la mélancolie la plus langoureuse !

Voilà de la vraie musique, de la musique qui parle à l'âme, qui éveille en vous un délicieux enthousiasme, et dont on ne se lasse jamais. Aussi Lausanne se souviendra-t-il longtemps et avec bonheur du passage de M. Joachim.

Ne terminons pas sans rendre un juste hommage à M. le professeur Gayrhos, qui a brillamment secondé le grand artiste, ainsi qu'à l'Orchestre et à son chef distingué.

*Un profane.*

#### Causerie.

Il est une substance qui tend de plus en plus à solliciter l'attention des historiens et qui finira par donner légitimement son nom à notre siècle, si l'on ne met des bornes à son envahissement progressif.

Cette substance est le coton.

Mon Dieu ! je ne dis pas que le coton ne soit pas une bonne chose, principalement dans les étoffes *tout laine* des grands magasins de confection ; mais à côté de ses emplois utiles et pratiques, à combien d'usage abusifs n'est-il pas employé ?

Voyez les corsets, par exemple ! Est-il rien de plus trompeur, je vous le demande, que les contours agréables que ces objets de toilette donnent aux dames quand elles sont habillées ? Et qu'y a-t-il là-dessous ? Du coton !

J'en pourrais dire autant des maillots des danseuses et des écuyères de cirque, à cela près que les maillots ne trompent plus personne. Mais ce n'est ni contre le coton des maillots, ni contre celui des corsets que je veux fulminer ici ; ce n'est même pas contre le bonnet de coton, ni contre le fulmi-coton, cet émule de la dynamite.

C'est tout simplement contre le coton qu'on met dans les oreilles. Sur cent personnes que vous rencontrez, il y en a quatre-vingt-dix qui ont les oreilles bourrées de coton ; les autres en ont à la fois dans les oreilles et dans les dents creuses !

Rage de dents, mal d'oreilles, indisposition quelconque, simple mesure de précaution, tout prétexte est bon à ces gens-là pour se calfater de coton, comme on calfate un vieux ponton d'étoupes.

Je connais même un homme, qui, reculant les bornes du coton permis, s'en était fourré l'autre jour jusque dans le nez, sous prétexte de rhume de cerveau.

Du coton dans le nez, pour un rhume ! Mais c'est le comble de l'illogisme ! Si vous avez un rhume de cerveau, c'est que votre nez est obstrué, n'est-ce pas ? Il le sera bien plus encore si vous le bourrez de coton, c'est élémentaire !

On m'a raconté l'histoire de ce voyageur qui se trouva pris, en chemin de fer, d'une rage de dents subite. Vite, il cherche dans sa poche sa fiole d'élixir. La fiole y était bien, mais pas de coton ! Comment faire ! Heureusement, en face de lui se trouvait une vieille dame qui, obligamment, retira le tampon de ses oreilles pour le *préter* au voyageur embarrassé. J'aime à croire qu'il le lui a rendu plus tard !

Réagissons, ô mes lecteurs ! contre ces manies ridicules, contre ce procédé de bouchage hermétique qu'il faut laisser aux flacons. Le mal de dents n'est pas une excuse.

Guérissez, morbleu ! arrachez même, si vous voulez ; mais ne *cotonnez pas !*

*(Un abonné.)*

Vevey, 14 février 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à une de vos abonnées de vous parler café, puisque votre journal autorise les recettes. Voici la mienne, expérimentée pendant 22 ans de ménage :

- 1<sup>o</sup> Acheter toujours du très bon café et se méfier des cafés à bas prix.
- 2<sup>o</sup> Torréfier soi-même son café, ni trop vite, ni trop lentement, en agitant sans cesse, et en prenant bien garde de ne pas laisser le *grilloir* immobile, même pendant une demi-minute.
- 3<sup>o</sup> Le retirer du feu lorsqu'il est d'un beau brun mat, terne, et ne pas attendre qu'il devienne noir. Il conservera ainsi tout son arôme.
- 4<sup>o</sup> Ne point mettre tout de suite le café bouillant dans une boîte en fer-blanc, car s'il est un peu trop grillé, le mal ne fait que s'accroître.
- 5<sup>o</sup> Ne moudre son café qu'au fur et à mesure des besoins ; ne point trop charger, car il devient amer ; ne point charger trop peu, car il passe à l'état d'eau de chataigne, comme on dit vulgairement.
- 6<sup>o</sup> Employer de préférence l'essence, soit sucre brûlé, à dose très légère. La chicorée le trouble.
- 7<sup>o</sup> Le faire à eau bouillante, et le boire, si possible, sans le laisser trop stationner dans la cafetièrre.

En procédant ainsi, j'ai, depuis 22 ans, du café qui a toujours été apprécié de tous ceux qui en ont pris chez moi.

A. F. R.

#### Le Bottin Genevois et Bottin Suisse.

Nous avons rendu compte, tout récemment, de l'*Annuaire du Commerce suisse*, de MM. Chapaley et Mottier. Aujourd'hui, nous venons, avec le même plaisir, appeler l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle édition du *Bottin genevois et Bottin suisse* pour 1883, publié par M. Jules Carey, éditeur et propriétaire, à Genève. Cet ouvrage, qui en est à sa 9<sup>me</sup> année d'existence, nous donne les renseignements les plus complets sur le canton de Genève. Les adresses y sont classées non-seulement dans l'ordre alphabétique, dans l'ordre professionnel, mais encore dans l'ordre local, rues et numéros, de la ville et de la banlieue, avantage signalé sur les autres publications de ce genre. — Le Bottin de M. Carey, d'une utilité incontestable et journalière dans le canton de Genève, ne l'est pas moins dans toute la Suisse romande, vu les rapports constants de celle-ci avec l'industrie et le commerce genevois. Nous y trouvons, en outre, les renseignements les plus essentiels sur les principales localités de la Suisse, Bâle, Berne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Lucerne, Lausanne, St-Gall, Sion, Soleure, Zurich, Winterthour, etc., ainsi que ceux relatifs aux au-